



information sur droit de succetion

Par **Devachahat**, le **04/05/2009** à **11:55**

Bonjour,

Ma tante Lilian Courtois décédée en Février 2008 à Cannes La Bocca était propriétaire d'une maison. Quand son fils, mon cousin, était décédée en Septembre 2006, elle avait écrit deux lettres que je possède en disant qu'elle me faisait don de sa maison après son décès. J'habite à Majorque, Espagne, et je me suis mise en contact deux ou trois fois avec le Notaire geraci.paul.reboux@notaires.fr à ce sujet qui m'a répondu que soit disant ma tante a laissé un testament postérieur aux lettres que je possède en révoquant toutes dispositions au sujet de son héritage. Mais je n'ai reçu de la part du Notaire aucun document prouvant ce fait. Par ailleurs, je suis sûre que tous les membres de la famille de ma tante était déjà décédés et il n'existe donc personne d'autre pour réclamer son héritage.

Par ailleurs ma tante avait une assurance vie à la Caisse d'Epargne Ecureuil de Cannes la Bocca, qu'elle avait laissé à mon nom. J'ai essayé de me mettre en contact par email et fax avec Mr. Valldecabres, Gestionnaire de Clientèle, responsable de cette assurance, sans obtenir aucune réponse à ce sujet. Téléphone de l'agence 08 26 08 36 65.

Comme mentionné, j'habite en Espagne et je ne sais pas où dois-je m'adresser pour résoudre ces 2 problèmes ou au moins recevoir une information correcte et définitive.

Merci de votre réponse,

Marthe Courtois